

**Projet de partenariat 2014 Unadel – Acsé**

**Document de travail** - Vendredi 13 décembre 2013

**Préambule**

La Plateforme nationale des métiers du développement territorial[[1]](#footnote-1) réunie depuis 2001 des institutions, des organismes de formation et de recherche, des structures de développement local et des associations de professionnels qui mènent de nombreuses réflexions et chantiers pour accompagner les pratiques et les métiers du développement territorial dans leurs évolutions. Animée par l’Unadel, cette Plateforme nationale a ainsi produit de nombreux travaux qui contribuent à la structuration du champ professionnel du développement territorial dans une perspective dynamique et prospective : réalisation de fiches métiers, référentiel de compétences, guide de formations, enquêtes et études métiers, recherche-action et prospective pour éclairer les évolutions possibles des métiers du développement...

En 2013, les membres de cette Plateforme nationale des métiers ont co-organisé avec le Collectif Ville Campagne et la Plateforme Rhône-Alpes de développement rural, le premier Congrès national des développeurs territoriaux[[2]](#footnote-2) qui a rassemblé plus de 450 professionnels venus de toute la France. La réalisation de cet événement et de ses nombreuses pré-rencontres régionales préparatoires[[3]](#footnote-3), croisées au récents travaux de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial ont ainsi permis d’identifier les enjeux actuels transversaux à ces métiers, qui interpellent les développeurs territoriaux aujourd’hui que ceux-ci exercent dans des territoires urbains, péri-urbains ou ruraux.

La présente proposition de partenariat a pour objectifs de mettre en lumière ces principaux enjeux, les besoins des professionnels et de proposer un programme d’actions national inte-associatif permettant d’y répondre.

**I - Les enjeux qui traversent l’ingénierie territoriale et les besoins des professionnels[[4]](#footnote-4)**

Une tension croissante dans la répartition de l’ingénierie entre les territoires

L’ingénierie territoriale s'organise aujourd'hui selon deux versants : l’un stratégique et l’autre opérationnel, ces deux axes apparaissent fondamentalement complémentaires et indissociables : il ne peut y avoir en effet de développement sans actions concrètes ; mais des actions sans vision politique risquent de déboucher sur des incohérences.

Or les ressources en ingénierie présentes dans les territoires apparaissent aujourd’hui comme éclatées entre structures publiques et privées, et réparties de manière hétérogène et de façon cloisonnée sur les territoires et rarement coordonnées de manière optimale. La forte réduction des services de l’Etat ces dernières années et leur re-concentration au niveau régional via la RGPP[[5]](#footnote-5), a privé de nombreuses petites communes et intercommunalités rurales d’une ingénierie opérationnelle (auparavant assurée par les DDE et DDAF..)[[6]](#footnote-6), tandis que plus récemment l’ingénierie stratégique des territoires ruraux a été fortement fragilisée via Réforme des Collectivités territoriales et la remise en cause des Pays.

Certes, l’intercommunalité connait actuellement une nouvelle phase de développement (fusions de communes, agrandissement de communautés de communes et de communautés d’agglomération, création de métropoles, fragilisation, puis transformation des pays en pôles d’équilibre territoriaux…) susceptible de renforcer les solidarités territoriales et d’apporter des solutions à l’organisation de l’ingénierie d’aménagement. Mais en matière d’ingénierie de développement, la répartition actuelle des moyens de l’action publique[[7]](#footnote-7) favorise les inégalités au profit des territoires les mieux dotés (souvent des territoires urbains) et abouti localement à de vraies difficultés pour faire face aux besoins d’ingénierie dans des domaines nouveaux mais aussi à des risques d’affaiblissement de la capacité d’animation territoriale au profit d’une ingénierie plus technique et à un accroissement potentiel des inégalités territoriales sur le plan de la capacité stratégique[[8]](#footnote-8).

**Une tension entre la technicisation des métiers et l’aspiration à travailler sur « le vivre ensemble »**

On constate aujourd’hui une tension entre l’aspiration à «travailler sur le vivre ensemble », à rechercher la cohésion et l’équité sociales, et la tendance à la technicisation dans les politiques publiques de développement territorial. Les contraintes financières et réglementaires ajoutent aux effets de la crise structurelle du modèle de développement, de sorte que le poids de la gestion et la complexification entraînent l’avènement d’une ingénierie technique spécialisée susceptible de défavoriser les petites collectivités qui n’auraient pas les moyens de la maîtriser. Toutefois, ces aspirations reçoivent peu d’écho chez de nombreux élus qui ont par exemple tendance à considérer la politique de la ville comme «une politique de gestion des pauvres et non de développement» et à la réduire à «une politique de zonage ».

Cette tension croissante entre polyvalence et spécialisation remet en cause la place de la fonction d’animation et l'apparition de problèmes de coordination entre des cultures professionnelles cloisonnées dans l’accès aux moyens financiers. Les spécialisations se font aux dépends de la polyvalence, entraînant une perte de transversalité et une perte de marge de manœuvre pour expérimenter. La difficulté à intégrer les différents secteurs entraîne une baisse des innovations.

Cet écart entre les attentes et les contraintes entraîne aussi un sentiment d’isolement des professionnels : le travail d’animation territoriale n’est ni compris ni reconnu de sorte que la légitimité professionnelle en souffre aussi bien avec les élus que les partenaires et les collègues. Cette évolution affecte donc les métiers du développement du fait qu’elle touche cette fonction d’animation et cette spécificité originelle du métier qui est de faire le lien, de mettre en réseau.

**L’émergence de fonctions nouvelles de coopération et d’intermédiation**

Dans le même temps, les tensions budgétaires et le retrait de l’État du financement de l’ingénierie semblent conduire à un renforcement des enjeux de la coordination des ressources, de coopération entre acteurs et territoires et de transversalité entre les thématiques. Ces évolutions posent peut être désormais la question de la reconnaissance d’une nouvelle fonction pour les professionnels, celle d’une ingénierie de l’intermédiation, de la coordination et de la coopération.

Enfin, sur le fond, la notion de développement inhérente à l'ingénierie territoriale doit être auscultée. Alors que, pour de nombreux développeurs territoriaux, il est aujourd’hui porteur de sens et à l’origine de leur vocation, ce terme semble avoir disparu des références politiques au profit de celui de croissance… Il est également primordial dereconnecter les projets de développement local aux enjeux politiques, comme aux questions économiques et sociales. De cela découle la possibilité de faire vivre le pacte démocratique et de renforcer l'égalité dans et entre les territoires.

**II – Accompagner les évolutions des compétences des développeurs pour lutter contre les inégalités territoriales**

Si le métier s’est enrichi, il s’est aussi complexifié et continue bien sûr d’évoluer, dans les territoires urbains comme dans les territoires ruraux. Le développement durable, les logiques de flux et les recompositions territoriales, les enjeux de cohésion sociale, les transformations de l’action publique, imposent l’acquisition de nouvelles connaissances et le développement de nouvelles compétences pour mieux répondre aux enjeux sociétaux contemporains et lutter contre les inégalités territoriales, en particulier :

* En développant dans et entre les territoires les **pratiques de coopération** et la mise en réseau plutôt que des pratiques de compétition, **en développant le « faire ensemble »** ;
* En renforçant la cohérence entre projet de territoire et politiques publiques, en travaillant **la coordination** et l’intermédiation ;
* En développant les capacités de mobilisation et **en renouvelant l’animation territoriale** (développer le pouvoir d’agir des citoyens, développer des actions génératrices de **lien social,** développer une ingénierie du débat public).
* **En accompagnant le changement** (mieux diffuser au sein de ces métiers les concepts et pratiques du développement durable, de l’économie solidaire, susciter des stratégies territoriales de transition).

Pour mieux susciter et accompagner l’acquisition de ces compétences nouvelles, l’Unadel et ses partenaires[[9]](#footnote-9) proposent en 2014 :

* de renforcer la mise en réseau des développeurs territoriaux et le décloisonnement des cultures professionnelles via l’organisation de séminaires inter régionaux thématiques
* d’organiser des formations-actions expérimentales
* de valoriser les ressources, outils et savoirs faires dans cette optique.

Après douze années d’existence, il est temps pour la Plateforme nationale des métiers du développement territoriale de faire évoluer ses missions, son organisation et sa composition pour mieux diffuser et partager ses réflexions en ouvrant de nouveaux espaces de coopération et de mise en débat, que ce soit au niveau territorial, régional ou international. Il s’agit donc de transformer désormais cette plateforme en **Pôle national des métiers du développement territorial**pour renforcer l’approche transversale de ces métiers, développer la prise en compte des enjeux régionaux, mieux organiser les ressources actuelles et répondre aux besoins nouveaux.

Coordonné par l’Unadel, ce Pôle national s’organisera autour de 5 fonctions principales (cf : schéma ci-dessous), le pilotage d’une ou de plusieurs de ces fonctions pouvant être délégué à l’un de ses membres (ex : Collectif Ville Campagne, IRDSU, ETD…).

Organisé à partir de l’actuelle Plateforme nationale des métiers du développement territorial, le Pôle national élargira sa composition afin d’améliorer **la mise en réseau des acteurs**, et développera une plus grande intégration des centres de ressources, des réseaux régionaux de professionnels et des employeurs. Il se dotera d’une **fonction « ressources »** plus développée (Europe, juridique, outils collaboratifs, projets de territoire, stratégies territoriales de transition …) et améliorera la **valorisation de ses productions** (site internet, plaquettes..). Il permettra de **renforcer les collaborations avec les acteurs de la formation initiale et de la formation continue**, par exemple pour ajuster les contenus de formation aux compétences dites «relationnelles». Il organisera des **temps d’échanges** (séminaires régionaux ou inter régionaux), des **formations** à titre expérimental (par exemple dans le champ de la coopération, ou en associant élus et techniciens) et des actions de **recherche-développement**, via par exemple la mise en place en place de formations-actions territorialisées s’inscrivant dans la durée : conventionnement Université/territoires permettant la mise à disposition dans certains territoires de pools d’ingénierie étudiante durant 2 années). Il aura pour mission aussi de préparer dès 2014 la **seconde édition du Congrès national des développeurs territoriaux** (qui aura lieu en 2015).



Calendrier

* Premier semestre : phase de structuration (organisation de temps d’échanges en régions, présentation du pôle national à l’ensemble des partenaires techniques et financiers) :
* Second semestre : mise en œuvre du Pôle et réalisation des premières productions (premières actions de formation, création du site internet dédié...)

**III - Budget prévisionnel 2014**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dépenses** | | **Recettes** | |
| Salaire et charges Unadel  (50 % ETP) + stagiaire  Prestations CVC et IRDSU  Logistique rencontres inter régionales et nationales  Livrables (site internet et plaquettes) | 35 000 €  40 000 €  15 000 €  20 000 € | Acsé  Datar  Conseil régionaux  ASP | 60 000 €  30 000 €  12 500 €  7 500 € |
| **Sous total** | **110 000 €** | **Sous total** | **110 000 €** |
| *Bénévolat valorisé*  *Mise à disposition de salles* | 4 000 €  4 000 € | *Bénévolat valorisé*  *Partenariats techniques universitaires* | 4 000 €  4 000 € |
| **TOTAL** | **118 000 €** | **TOTAL** | **118 000 €** |

1. *Elle rassemble : Acsé, ADELIM, APCA, ARADEL, Université Bordeaux 3, CIEDEL, CNAM, CNFPT, DATAR, AgroParisTech ENGREF,ETD, Laboratoire Dynamiques Rurales de l’Université de Toulouse‐le‐Mirail, IFAID Aquitaine, INDL, IRDSU, IUT Paris Descartes, SG‐CIV, UNADEL Université de Nancy 2, Université Paris 7, Université Paris 8, Laboratoire LATS (liste non exhaustive).* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Le Congrès s’est déroulé les 3 et 4 juillet à Valence.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Neuf rencontres régionales ont été organisées au premier semestre 2013 et ont rassemblé 350 développeurs territoriaux.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Extraits des actes du Premier Congrès national des développeurs territoriaux* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Révision Générale des Politiques Publiques* [↑](#footnote-ref-5)
6. *Cf : Note d’ETD de juillet 2012 « Ingénierie territoriale : à question technique, réponse politique »* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Notamment via la généralisation des appels à projet depuis 10 ans à tous les niveaux de l’action publique* [↑](#footnote-ref-7)
8. *C’est pourquoi le Rapport d’étape de la Commission pour la création du Commissariat à l’égalité des territoires prônait « une égalité d’accès à une ingénierie territoriale de qualité ».* [↑](#footnote-ref-8)
9. Au premier rang desquels le Collectif Ville Campagne et l’IRDSU. [↑](#footnote-ref-9)